

# CONDITIONS PARTICULIERES DU CONTRAT DE LOCATION DE LOCAUX D'HABITATION MEUBLÉE - PARIS

Entre les soussignés,

## LE LOUEUR :

**STUDIOOMEGA**  
SARL DU LYCEE  
Reigny - Maison abbatiale  
89270 VERMENTON

## CAUTION SOLIDAIRE

Nom :  
Prénom :  
Adresse :  
CP Ville :  
Téléphone :  
Mail :  
Lien de parenté :

## LE LOCATAIRE :

Nom : FOURNIÉ  
Prénom : Bastien  
Date de naissance : 1990-05-18 à Toulouse

Adresse : 35 Rue Denfert Rochereau  
Téléphone : 0687844627  
Mail : bastien.fournie@gmail.com

## Article 1

Bâtiment C3  
29 Boulevard Edgar Quinet  
75014 Paris  
Bâtiment : A - Etage : 1 - Apt. N° Par01 - Surface : 10m<sup>2</sup>  
Il s'agit d'un appartement meublé et aménagé selon l'inventaire (voir annexe 1) comprenant :  
-Une pièce principale avec coin cuisine  
-Une salle d'eau avec WC  
-Un coin nuit : en mezzanine / attenant

## Article 3

Le contrat d'une période de 1 an  
Prendra effet le : 04 juin 2023  
Expirera le : 03 juin 2024

Il pourra être renouvelé dans les conditions de l'article 3 des conditions générales.

## Article 2

Loyer mensuel charges comprises : 600.00 €\*  
Emplacement de parking :

\* Sont compris dans les charges : chauffage, eau chaude et froide, électricité, connexion Wifi, assurance (hors effets personnels et responsabilité civile).

\* Ce montant s'exprime sans TVA applicable conformément à la législation en vigueur.

\* Ce montant sera révisé conformément à l'article 5 des conditions générales ou pourra être modifié en cas de renouvellement pratiqué conformément à l'article 3.

## Article 4

Conformément aux conditions générales du contrat, le montant du dépôt de garantie est de : 600.00 €  
Caution : 500.00 € (cinq cent zéro Euros)

Voir les détails de la caution article 9.1 des conditions générales.

## Article 5

Les frais de dossier s'élèvent à : 0.00 €

Fait à Paris, le 01 juin 2023

En 3 exemplaires originaux